



Edito

Madame, Monsieur, chers amis,

Pour cette nouvelle année qui va commencer, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

J'espérais que nous allions nous sortir de cette crise sanitaire qui nous frappe depuis maintenant pratiquement 2 ans. Hélas, ce fichu virus reste au sommet de l'actualité et il va falloir apprendre à vivre avec.

L'année 2021 a été compliquée, pour tous, pour les professionnels qui accueillent du public, les restaurants, les cinémas, les entreprises quelle qu'elles soient, qui ont dû s'adapter aux contraintes sanitaires. Je leur souhaite une année 2022 prospère.

Compliquée pour nous, personnellement, pour nos familles, nos enfants, nos petits-enfants. Pour les vacanciers qui ont dû obtenir leur pass sanitaire en plein milieu de leurs congés d'été.

Compliquée également pour nos associations qui ont particulièrement souffert depuis 2 ans. Je leur souhaite de retrouver le dynamisme et l'élan qu'elles ont toujours eu, avec le plein engagement de leurs bénévoles.

Compliquée aussi la vie de la commune qui a subi les restrictions, les réunions annulées ou reportées, avec de nouvelles normes. Tout a été chamboulé et le fait de ne pas pouvoir se projeter dans l'avenir devient de plus en plus pénible.

Malgré ce contexte difficile, nous avons terminé l'adressage au printemps, ce dossier a été l'affaire de tous, puisque l'équipe municipale a pris l'attache des habitants des différents villages pour donner des idées sur le nom des routes et des rues de Beaumont. Chacun a pu s'exprimer, et je tiens aujourd'hui à remercier chacun d'entre vous pour cette implication.

A la fin du printemps, nous avons enclenché concrètement le projet de réaliser 2 appartements situés au 1er étage du bâtiment de la mairie. Les appels d'offre ont été lancés, et des entreprises locales ont répondu, ce

qui nous a permis de commencer les gros travaux au mois de septembre.

Il a fallu repenser et revoir l'assainissement de ce bâtiment, des fondations pour l'installation d'un escalier extérieur, le raccordement à l'électricité et au gaz, etc. Les travaux aujourd'hui ont bien avancé, les pièces intérieures sont terminées, les peintures pratiquement finies, les carrelages sont posés, les fenêtres et portes, et les cuisines équipées vont être installées. Mais nous avons subi, comme bien d'autres secteurs, des pénuries de matières premières et des délais de réalisation rallongés.

Malgré tout, nous pourrions certainement louer ces appartements à la fin de l'hiver. C'est un beau projet pour Beaumont, pouvoir accueillir 2 nouvelles familles dans du locatif, car l'offre des locations correctes sur l'agglomération de Tulle est rare.

Cette nouvelle année sera marquée par les élections présidentielles et législatives. Au-delà des choix individuels que chacun fera dans l'isoloir, ces scrutins majeurs sont surtout l'occasion de débats et d'échanges au sujet de la société que nous souhaitons pour le futur, du monde que nous voulons préparer pour nos enfants et nos petits-enfants. Une société qui doit rester optimiste pour l'avenir, où la solidarité, le respect, le collectif, l'équité, le « vivre-ensemble » doivent primer sur l'ignorance et l'obscurantisme.

Que cette nouvelle année soit synonyme de bonheur, réussite et santé dans chaque foyer beaumontois. Qu'elle soit une année de sérénité, de confiance et de convivialité. Que la santé préserve chacune et chacun, ainsi que tous ceux qui vous sont chers.

Très bonne année à tous !

Sophie ROY
Maire de Beaumont

Retour en iMages

Marché festif de Beaumont le 24 juillet 2021





Une coopérative Énergies Cœur de Corrèze-centrales villageoises

Courant septembre, le maire de Naves Hervé Longy et Mme Brunerie, bénévole au sein de l'association Centrales Villageoises Navaroises sont venus nous présenter leur projet au niveau de notre territoire.

Le but de l'association est de porter des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique locale. Elle contribue à des objectifs énergétiques et associe citoyens, collectivités et entreprises locales. L'objectif est d'agir ensemble pour produire une énergie décarbonée. Cette énergie décarbonée sera produite en totalité par des grappes de plaques photovoltaïques posées sur des toits adaptés.

Les particuliers peuvent adhérer au projet de cette coopérative sise sur la commune de Naves en achetant des parts sociales dont le montant est de 50 € la part sociale.



Souscrire des parts sociales permet de partager une partie des bénéfices sous forme de dividendes. Plus de la moitié des bénéfices sera réinvestie dans d'autres projets de panneaux photovoltaïques.

Le Conseil municipal de Beaumont a décidé, à l'unanimité, d'adhérer à cette association citoyenne, pour un montant de 50 parts sociales.

Pourquoi ?

- Pour la planète, car les centrales photovoltaïques produisent de l'électricité en utilisant le soleil, une source d'énergie inépuisable, une énergie qui minimise les risques, minimise l'impact sur la biodiversité et les populations, et permet également de ne pas artificialiser les terres agricoles.

- Pour l'action citoyenne, en devenant membre coopérateur, on s'engage auprès d'autres citoyens, collectivités locales.



L'Assemblée générale a eu lieu le samedi 16 octobre, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est devenue officiellement l'association Énergies Cœur de Corrèze-centrales villageoises. 139 citoyens sont devenus les sociétaires coopérateurs, ainsi qu'une entreprise et 15 collectivités territoriales.

Plus de 80.000 € constituent le capital social apporté par les coopérateurs pour ce projet à gouvernance citoyenne.

À l'unanimité, les membres fondateurs ont opté pour un fonctionnement coopératif 100 % bénévole. Chaque coopérateur, quel que soit le nombre de parts sociales prises, bénéficie d'une voix. L'assemblée constituante a élu un conseil coopératif de douze personnes. Clément Vernedal en est le président.



Vous avez des questions ? Besoin de plus de précisions ? Vous souhaitez investir ?

Tél. 05 55 26 60 16 ou 06 70 48 27 18
Email : coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr
Site : coeurdecorreze.centralesvillageoises.fr
Facebook : @EnergiesCoeurDeCorreze

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Au vu de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie des vœux prévue le samedi 29 janvier 2022 est annulée.

Cette cérémonie était l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants, nous leur souhaitons ici la bienvenue sur notre commune.

La cérémonie est reportée à une date ultérieure qui sera définie suivant l'évolution de la pandémie.

Enfance - jeunesse

Ecole de Chamboulive

Effectifs :

Les effectifs se maintiennent, comme pour la rentrée 2020 le nombre d'élève est de 109 soit 76 familles (111 attendus en Janvier).

La répartition est la suivante : 9 en toute petite section, 12 en petite section, 13 en moyenne section, 21 CP, 14 CE1, 10 CE2, 7 CM1 et 12 CM2. Beaumont compte 2 élèves, St Salvadour 5, Pierrefite 7, St Jal 4, Le Lonzac 2 et Chamboulive 89.

Cette année encore le plan vigipirate est maintenu ainsi que le protocole sanitaire.

Projet d'école :

L'équipe enseignante a rédigé un projet d'école qui est dans l'attente d'une validation par sa hiérarchie. Une déclinaison par cycle a été faite pour chaque axe choisi :

- Le développement des compétences numériques, le parcours éducatif de santé et de sport, le parcours d'éducation artistique et culturelle et enfin le parcours citoyen de l'élève. Pour cela l'école s'appuie sur sa labellisation « génération 2024 » et son inscription depuis Septembre dans le projet « Aire Terrestre Educative » avec une labellisation E3D. Pour ce dernier l'école travaille étroitement avec l'USEP et la FAL. La labellisation « génération 2024 » permet déjà une dynamique autour des sports de plein air (vélo, randonnée pédestre), une sensibilisation à la



nature est donc une suite logique et s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen de l'élève. (Empreinte écologique, randonnée responsable « 0 déchet », conseil des jeunes...).

- Ainsi pour avoir une cohérence sur toute l'école, l'ensemble de l'équipe enseignante a choisi de travailler autour de l'environnement, de la faune et de la flore. Des ateliers verront ainsi le jour, grâce notamment à l'aide de Séverine Revollet de la FAL, où les élèves étudieront le milieu aquatique d'une mare.

- Madame Ceuille (CM1 et CM2) a déposé un dossier pour une classe transplantée à Chamonix. Ce séjour aurait lieu du 29 Janvier au Samedi 5 Février 2022. Les différentes mairies avaient donné préalablement leur accord. Un courrier leur sera prochainement adressé pour expliquer les modalités. Enfin une demande de subvention sera envoyée à l'association

des parents d'élève afin de minimiser le coût pour les familles.

Actualité du premier trimestre :

Le cycle piscine a bien eu lieu, il devait compter 10 séances, mais il a été raccourci en raison d'un rebond de l'épidémie. (Ce cycle est entièrement pris en charge par tulle agglo).

Le jeudi 30 Septembre les élèves ont pu bénéficier de deux spectacles « Coquelicot » en fonction de leur âge, des spectacles de grande qualité notamment avec le conteur Victor Cova Corréa.

L'école a aussi participé à la semaine de la randonnée, et les élèves de GS, CP, et CE ont effectué des randonnées le Jeudi 21 Octobre sur la commune de St Salvadour d'une distance de 4 à 8 km selon leur âge.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé à une sortie « plantation de bocage » au Claux de Pierrefite grâce à l'association « Agrifaune ».

Contact

Adresse :
Ecole primaire
le bourg
19450 Chamboulive
Tél : 05 55 21 60 14



Aménagement

Fin de l'adressage

Après consultation des habitants de la commune l'année dernière, suivie au mois de février d'une réunion publique et de nombreuses heures de travail en partenariat avec la Poste, toutes les voies de Beaumont ont trouvé un nom et toutes les maisons un numéro.

Nous avons finalisé ce gros dossier au mois de mai. Les plaques ont été installées par une entreprise privée. En parallèle, les numéros ont été distribués à tous les propriétaires. L'ensemble des habitants possède doré-

navant une adresse dite « normée », utile pour les secours, les livraisons, et à tous les organismes de services à la personne. Cela facilitera également, pour ceux qui le souhaitent, le raccordement à la fibre optique qui arrive sur notre territoire.

Les promenades pourront être un joli prétexte pour découvrir les noms des rues dans les hameaux de la commune afin d'y découvrir ces nouvelles appellations.

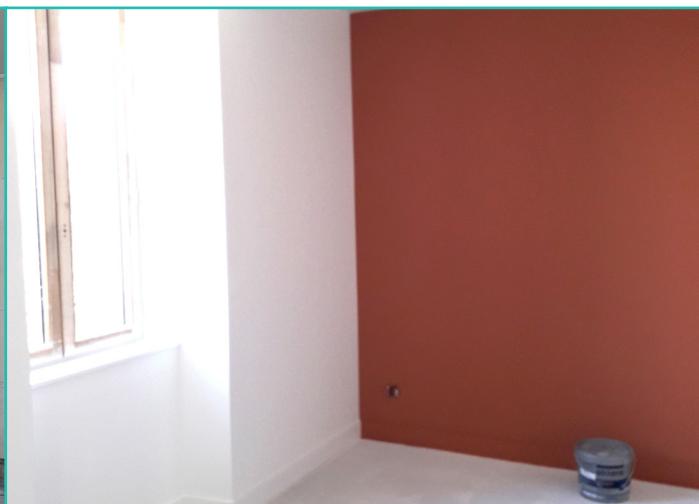


Avancement des travaux

Les deux appartements situés au premier étage du bâtiment de la mairie prennent forme.

Cette rénovation est supervisée par Mr Brudieux, architecte et les réunions de chantier se déroulent chaque semaine.

La pièce maîtresse - l'escalier extérieur - devrait être réceptionnée courant janvier ce qui permettra par la suite l'achèvement des travaux.



À vos côtés

Repas des anciens

Contrairement à l'année dernière, le « repas des anciens », offert par la municipalité, a pu se maintenir en ce mois de décembre.

Le Conseil municipal a eu le plaisir et la joie de retrouver un certain nombre d'entre vous, autour d'un repas festif concocté par l'Auberge des Bruyères de Saint-Augustin.

Cette journée, ce moment de retrouvaille après des mois de restrictions sanitaires, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive.



Soirée contée



Dans le cadre du Festival Coquelicot, la conteuse Colette Migné a fait escale à la salle polyvalente de Beaumont le vendredi 8 octobre avec son spectacle « petits arrangements sous l'édredon ».



Félicitations !!

Cet été, le conseil municipal a eu le plaisir de féliciter Inès Ben Nadry, pour l'obtention de son baccalauréat reçu avec mention.

Ce moment convivial, en présence de sa famille et des membres du Conseil municipal, a été suivi du verre de l'amitié. Toutes nos félicitations et bonne chance pour la suite !



Eau

Syndicat des Eaux du Puy la Forêt



Tarifs 2022

Abonnement : 79 €
Au m3 : 1,30 €
Au m3 sup. à 250 m3 : 0,98 €
Compteurs agricoles ou professionnels suppl. : 20 €

Prestations particulières :

Ouverture et fermeture de vanne : 15 €
Remplacement compteur gelé : 60 € compteur ordinaire et 150 € compteur télérelevable
Dépose d'un compteur : 80€
Pose d'un nouveau compteur suite dépose : 50 €
Création branchement (jusqu'à 25 m regard, raccordement compris) : 750 €

Déplacement compteur (pose regard extérieur en limite de propriété) : 250 €
Traversée de voie goudronnée : 60 € le mètre linéaire
Au-delà de 25 m zone non rocheuse : 20 € le mètre linéaire
En zone rocheuse : 15 € le mètre linéaire
Main d'œuvre suite dégâts causés sur réseau particulier : 80€/h + pièces

Contact

Syndicat des Eaux du Puy la Forêt
Adresse : Mairie 19450 Chamboulive
Tél : 05 55 21 44 97 ou 06 80 63 94 16 (urgence technique)

Autres services

Maisons France Services

Pour vos démarches administratives et besoins numériques du quotidien.

Quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de service public : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Au moins deux agents, formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien vous accueillent dans un lieu de vie agréable et convivial. Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service.

Vous pouvez y déclarer vos revenus, demander une carte grise, demander une allocation logement, réaliser un CV, vous inscrire à Pôle emploi, déposer un dossier de retraite, trouver un professionnel de la justice...

Maison France Services de Corrèze

Place de la Mairie - 05 55 21 43 12
correze-19@france-services.gouv.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h et 14h-16h ; jeudi 9h-11h45 et 14h-16h ; samedi 9h-12h en libre-service

Maison France Services de Seilhac

Mairie, 4 avenue Jean Vinatier
05 55 27 05 70
seilhac@france-services.gouv.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h-12h et 14h-17h ; mercredi 9h-12h



Fibre ou pas fibre ?

L'arrivée de la fibre (connexion 7 fois plus rapide que la connexion ADSL) devait avoir lieu en fin d'année 2021. Certains villages de Beaumont sont raccordés et les autres malheureusement sont en attente. Affaire à suivre...

Associations

Le Comité des Fêtes



Une nouvelle année commence pleine d'espoirs, d'envies, d'ambitions, de souhaits, mais aussi de méfiance et d'interrogations.

Les 2 années passées ont été difficiles pour tout le monde que ce soit au niveau personnel, professionnel, et associatif.

Le Comité des Fêtes de Beaumont a été contraint de mettre ses activités en veille pendant cette période.

Nous pensons aux associations restées elles aussi en sommeil et qui

pour certaines se sont malheureusement endormies.

Le repas des Bénévoles a été organisé en Juillet 2021, et nous avons participé au Marché Festif de Beaumont le 24 Juillet 2021, une très jolie soirée dans le joli bourg de Beaumont.

Une pensée à notre ancien Président Noël Berthier décédé en décembre dernier.

Le Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis début décembre pour faire le point sur notre association et définir l'année 2022.

Malgré toute la morosité planante, nous avons décrété une bonne chose !

La FETE A JARENES 2022 aura lieu les 30 et 31 JUILLET 2022.

Nous nous engagerons à prendre les dispositions nécessaires, en temps voulu pour que toutes les conditions sanitaires soient réunies.

Cette manifestation manque à toute une commune, un canton et une partie du département. C'est pour cela que nous allons relancer la machine laissée 2 ans en sommeil.

Nous comptons sur vous pour faire passer l'information autour de vous.

Non, le Comité des Fêtes de Beaumont n'est pas mort comme j'ai entendu dire certaines langues mal pendues !

Nous en profitons pour lancer un appel aux bénévoles afin de trouver de nouvelles recrues au sein de notre association.

Le COMITE DES FETES DE BEAUMONT vous souhaite à toutes et à tous une Belle Année 2022, et surtout une bonne santé en préservation de ce virus que nous allons vite dompter.

*Le Président du Comité des Fêtes De
BEAUMONT
Jean Marc CHAUMEIL*

Revivons Beaumont

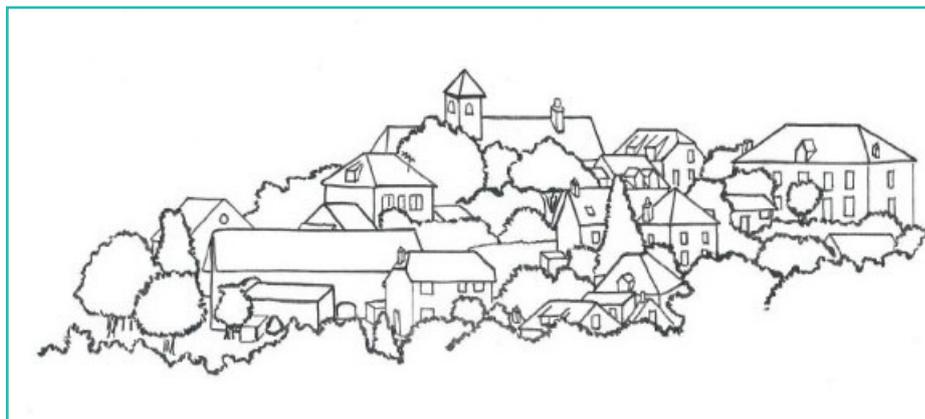
Une nouvelle page s'ouvre sur l'année 2022, nous vous souhaitons le meilleur pour vous tous.

Le contexte particulier nous oblige à vivre au jour le jour, nous espérons tout de même trouver sur notre chemin de belles surprises.

Afin de partager des moments de convivialité, nous avons pensé à organiser quelques réjouissances :

- Une boutique éphémère avec Céline (début printemps et en automne)
- Un marché festif (juin)
- Un vide-bibliothèque (juillet ou août)
- Une soirée musicale ou théâtrale (septembre)

(Les dates exactes seront fournies ultérieurement en fonction des conditions liées au Covid)



Le livre de l'histoire de Beaumont continue de s'écrire et devrait être achevé cette année.

Nous restons à votre écoute, toutes vos suggestions et aspirations sont les bienvenues.

En attendant d'avoir le plaisir de vous voir, prenez soin de vous et de vos proches.

A très bientôt.

*Le Bureau :
Liliane FARGEAS
Nadine PERIGOIS
Joël ROY*

Contact :

Mairie de Beaumont
Tél ; 06 07 08 89 97
Email : revivonsbeaumont@gmail.com

Les Amis de la Chapelle du Puy-Grand

L'Association « Les Amis de la Chapelle du Puy-Grand » créée en 2017 a pour objectif de faire de cette Chapelle désaffectée un lieu de rencontre autour de la culture et du patrimoine pour les habitants des alentours et les gens de passage.

L'Association a pu acquérir la Chapelle en juin 2021, ce qui lui a permis de démarrer les premières activités d'animation dans ce lieu, au carrefour des communes de Beaumont, Chamboville, Madranges et Le Lonzac.

Lors de la première ouverture de la chapelle le 1er août des habitants se sont retrouvés et ont échangé leurs souvenirs liés à ce lieu.

Le week-end des 18 et 19 septembre, la chapelle a accueilli plus d'une soixantaine de personnes autour de moments musicaux et de nouveaux échanges sur l'histoire de ce lieu.

Le 23 octobre, jour de la fête du blé noir du Puy-Grand, l'Association a présenté une exposition de photographies sur le blé noir et des sculptures d'un artiste local ; une causerie autour de la vie rurale, des chansons et des poésies occitanes ont animé la chapelle.

Le 12 novembre, une artiste en résidence faisait découvrir un répertoire traditionnel s'appuyant sur une pratique instrumentale très personnelle.

Pour ses premières animations, l'Association a fait appel à des résidents des communes des alentours qui sont

venus, bénévolement, faire partager leur passion à un public de plus en plus nombreux.

Une chouette, l'effraie des clochers, a élu domicile dans le clocher. Avec le soutien de la LPO, un nichoir a été installé pour protéger cette chouette et ses petits. Une convention sera signée prochainement entre association et ligue (janvier 2022).

A bientôt pour le programme des activités 2022 !

Pour tout contact avec l'Association : acpuygrand@gmail.com

Jumelage

Comité de jumelage

Cette fin d'année 2021 a été marquée par la dernière assemblée générale de Marie-Paule Vergne, figure emblématique et fondatrice du Comité de Jumelage d'Hippolstein. Le nouveau Président élu est Mr Jean-Marie Tronche. Mme Vergne reste toutefois Présidente d'honneur.

Au cours de cette assemblée générale, les nouveaux statuts de l'association ainsi que la convention entre Comité de Jumelage d'Hippolstein et les communes adhérentes ont été votés. Cette convention vise à protéger à la fois les intérêts des communes et de l'association, tout en précisant les domaines de compétences de chacune des parties. Elle devra être délibérée en Conseil municipal et sera finalisée par l'organisation d'un événement commun courant 2022.

Le nouveau conseil d'administration ainsi que le bureau ont également été élus.



Concernant les festivités passées et à venir, le Comité de Jumelage d'Hippolstein a participé aux marchés de Noël de Seilhac et de St Salvador.

Il prévoit d'organiser le 5 mars prochain la fameuse choucroute annuelle à Saint-Clément si le contexte sanitaire le permet.

A bon entendeur, à vos fourchettes !

Collecte des déchets

Nos chères poubelles ...

Différents textes réglementaires concernant les déchets ont été publiés en 2021 : la loi Anti-Gaspillage Economie Circulaire (AGEC), la Hausse de la Taxe Générale sur Activités Polluantes... Ces nouvelles réglementations ont amené l'Agglo de Tulle à repenser un service qu'elle juge « peu optimisé » et « hétérogène ».

Cette prise de conscience part d'une bonne intention, l'idée est de trier plus et de jeter moins dans nos poubelles. Le schéma de collecte du SYTTOM doit donc être réorganisé pour inciter chacun d'entre nous à prendre conscience de ce que nous jetons dans nos poubelles, et être responsables de nos déchets.



Container actuel

Le principe de la tarification incitative a été voté en Conseil d'agglomération et va être mis en place en 2024. Cette tarification incitative se divise en une part forfaitaire, c'est-à-dire une part fixe que nous allons tous payer, et une part variable, en fonction du nombre de poubelles individuelles jetées.

L'Agglo propose donc un changement de pratique, avec de nouveaux formats et de nouveaux containers. Tous ceux situés dans nos communes devront être enlevés, les points de ramassage actuels supprimés et de nouvelles colonnes seront installées sur des « points d'apports volontaires ».

Le calcul effectué par le bureau d'étude auquel l'Agglo a fait appel préconise 1 point d'apport volontaire pour 50 à 70 habitants.

Pour Beaumont, cela signifie l'installation de 2 voire 3 points d'apports volontaires là où aujourd'hui, il y a 15 points de ramassage.

Les 2 ou 3 points d'apport volontaire seront détaillés en 1 colonne ordures ménagères et 1 colonne emballages plastique. L'un de ces emplacements présentera en sus une colonne verre et une papier.

Ces colonnes seront munies d'un système électronique. L'utilisateur viendra avec son badge pour ouvrir le container d'ordures ménagères afin d'y jeter sa poubelle, ce système électronique permet de calculer le nombre de sacs poubelles dans l'année, et ce nombre servira à calculer la part variable de tarification.

En théorie, plus l'on trie, moins on paie.

Au-delà du nombre limité de points de ramassage, ce système vertueux cache cependant quelques conséquences désagréables. Les incivilités : les gens de passage qui, n'ayant pas de badge, ne pourront ouvrir les colonnes et seront enclins à déposer leurs déchets n'importe où ; celles et ceux qui ne voudront pas payer pour leurs poubelles, celles et ceux qui auront « oublié » leur badge et du coup ne pourront pas mettre leur sac dans le container... Les dépôts dans la nature ou à côté des bacs risquent de se multiplier.

A l'heure où l'on souhaite valoriser nos paysages, notre environnement et mettre à l'honneur nos sentiers de randonnée, nous risquons de trouver ici où là, dans nos bois, quelque dépôt sauvage !

Autre effet pervers, l'éloignement des sites de point d'apports volontaire. Faudra-t-il prendre sa voiture pour aller jeter sa poubelle ? Et la personne seule, qui fait peu de déchet, et qui n'aura pas d'intérêt à trier !

Ce système a également un coût : la réorganisation complète de ce service implique l'achat de nouvelles colonnes pour remplacer celles qui existent actuellement sur les 43 communes de l'Agglo et le changement des camions.

On nous annonce des changements de tournées, voire un espacement de celles-ci.

Bref, un projet pétri de bonnes intentions : inciter à diminuer les déchets et à mieux les trier, mais une mise en œuvre qui suscite bien des questions qui restent encore sans réponses et une marge d'améliorations non négligeable.

L'Agglo annonce la tenue de réunions publiques pour expliquer ces changements. Je vous invite à y participer nombreux.

Sophie Roy



Exemple de colonnes sur un point d'apport volontaire avec, de gauche à droite, une colonne ordures ménagères, une colonne emballage, une pour le verre et une pour le papier.

La collecte des déchets

Les containers à ordures ménagères sont collectés le mercredi (semaine paire) et tous les mercredis en été.

Le tri sélectif

Les containers verts pour le verre, bleus pour les différents papiers et jaunes pour les emballages sont à disposition de tous à l'entrée du bourg, côté Jarennes.

Pour en savoir plus sur les consignes de tri : www.consignesdetri.fr

Les déchetteries

Déchetterie de Chamboulive

Le Moulin Ecrasé
19450 Chamboulive
Tél : 05 55 21 39 66

Horaires :

- lundi, mardi et vendredi : 14h à 18h
- mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h
- samedi 9h à 12h et 14h à 18h
- fermée le jeudi

Déchetterie de Corrèze

Le Roc Blanc
19800 Corrèze
Tél : 05 55 21 44 29

Horaires :

- lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
- fermée le mardi et le jeudi



Tulle aggro



Aides pour l'habitat

Tulle aggro a lancé son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui aide les propriétaires à réhabiliter leurs logements.

Vous pouvez bénéficier de conseils, d'aides financières (sous certaines conditions), d'une assistance tout au long du projet...

Contact

SOLIHA
contact.correze@solihha.fr
05 55 20 58 66
14 avenue Victor Hugo
19000 Tulle

Pour en savoir plus :
aides-habitat.agglo-tulle.fr

Santé

Couverture santé

Tulle aggro a conclu un partenariat avec l'association ACTIOM (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) afin de proposer le dispositif Ma Commune Ma Santé sur l'ensemble de son territoire.

Grâce à des tarifs négociés et mutualisés au niveau national, vous pouvez bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.

L'association ACTIOM

ACTIOM est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante. Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mu-

tuelles, afin de négocier et obtenir les meilleures conditions : garanties, options, tarifs, services & avantages, partenaires...

Les bénéficiaires

- Les habitants de Tulle aggro (résidence principale ou secondaire)
- Les commerçants, artisans, agriculteurs ou professionnels libéraux installés sur le territoire (contrat en loi Madelin)
- Les employés territoriaux ou les agents municipaux travaillant sur le territoire (offre mutuelle labellisée)

Le dispositif Ma Commune Ma Santé permet :

- d'être conseillé et accompagné dans toutes vos démarches

- de rencontrer votre référent local lors des permanences
- de bénéficier des outils et des services Ma Commune Ma Santé (centre de gestion et de souscription à distance, réunions d'informations publiques, permanences locales ...)
- d'être informé sur le dispositif du Contrat Santé Solidaire.

Pour en savoir plus, contactez le 05 64 10 00 48 et prenez rendez-vous avec votre référent local lors d'une permanence sur Tulle ou Naves.

Permanences une fois par mois le mardi matin à Naves et le mercredi après-midi à Tulle.

Attention

Le vol par fausse qualité ou par ruse

Le vol par fausse qualité ou par ruse est une forme de vol bien particulière, généralement non-violente mais qui repose sur la tromperie.



Notre département n'est pas épargné par ce genre de méfait et ce sont les personnes âgées qui sont les prin-

cipales victimes de ce genre d'escroquerie. En effet, les individus en cause basent leur action sur le fait que les seniors sont parfois isolés, physiquement affaiblis, détenteurs d'argent liquide ou d'objets de valeur mal protégés.

Un ou plusieurs individus usurpent une fausse qualité ou inventent un

prétexte pour s'introduire dans votre domicile et détournent votre attention dans l'objectif de vous dérober vos ob-



jets de valeur et vos liquidités.

Ils se présentent souvent à deux, l'un retenant votre attention pendant que l'autre fouille les lieux et vole vos biens.

Pour rentrer dans votre domicile, les voleurs peuvent :

- inventer toutes sortes de prétextes : simulation d'un malaise, besoin de boire un verre d'eau, nettoyer une tâche,...
- prétendre une fausse qualité : faux gendarmes, pompiers, employés de mairie,...
- se présenter comme étant des employés du gaz, des eaux, de la Poste, éboueurs,...

Comment vous protéger ?

- Limitez l'accès à votre domicile, équipez votre porte d'un judas et d'un entrebâilleur, vous pouvez aussi parler à travers la porte. Lorsque la personne se présente à l'interphone ou à votre porte n'ouvrez jamais immédiatement, demandez à voir une carte professionnelle ou un justificatif de passage même si la personne est en tenue de travail. En cas de refus, ne la laissez pas entrer.
- N'hésitez pas à effectuer un contre-appel pour vérifier que la venue de la personne qui se présente

chez vous est bien officielle. Utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance ou les factures, numéros d'appels d'urgence) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente. Si vous ne parvenez pas à joindre le service en question, proposez un autre rendez-vous à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires.

- Lorsque vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, assurez-vous auprès de l'organisme, éventuellement dans certains cas de

la mairie, de la réalité de cette visite. Dans la mesure du possible, demandez à un membre de votre famille, un voisin, un ami, d'être présent le temps de la visite.

- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- N'indiquez pas sur votre boîte aux lettres « Monsieur ou Madame Y », « Veuf ou Veuve X » vous donneriez des indications comme quoi vous vivez seul (e).
- Ne conservez pas trop d'argent liquide chez vous.

Infos COVID-19

Vaccination

Comment prendre rendez-vous?

- site www.doctolib.fr
- site vitemadose.fr
- appeler le 0800 19 00 19
- voir en pharmacie (Corrèze, Seilhac...)

Centres de vaccinations les plus proches

- ancienne école Baticoop à Tulle
- centre hospitalier à Tulle
- centre de vaccination à Corrèze

Masques

La Mairie de Beaumont met des masques lavables ainsi que du gel hydro-alcoolique à disposition des habitants.

Etat-Civil

Décès

- Mme Marie Odette BORDES veuve BOURDARIAS, décédée le 22 juin 2021, Jarennes
- M. Henri Jean Pierre COUDERT, décédé le 15 octobre 2021, Blancherie
- M. Noël Paul BERTHIER, décédé le 17 décembre 2021, Seignolles

Nouveaux arrivants

- M. Vivian BEAUGRAND, Le Bourg
- Mme Marianna BEGLINGER et M. Frédéric SCHÄR, Estorg
- M. Célestin BAYEULLE, Treillet
- Mme Dorothée LECOMTE, Seignolles
- M. et Mme DA COSTA, Les Rivières

Naissances

- Gabrielle Marie Nicolle SANTOS, née le 16 février 2021, de Christophe SANTOS et Amandine MARIÉ, En France
- Louison GERAUDIE, née le 11 août 2021, de Xavier GERAUDIE et Florine VANHOOLAND, Treillet

Infos pratiques

Mairie

Contact

Le Bourg
19390 Beaumont
Tél : 05 55 21 33 38
Mail : mairie.beaumont4@wanadoo.fr

Horaires

Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 17h30

Bibliothèque

Pour information, la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Corrèze, laisse environ quatre-vingt livres en dépôt à la mairie. Ces livres peuvent être prêtés gracieusement aux habitants de la commune. Pour tout prêt, vous pouvez venir à la mairie aux heures d'ouverture.

Location salle polyvalente

Prix: 150 € Cauton : 300 €
Ces tarifs sont valables pour toutes personnes souhaitant louer la salle polyvalente, habitant ou non la commune.

Récupération des piles usagers

Un container pour la récupération des piles est à disposition dans le hall de la Mairie.

Elagages voies communales

Nous vous rappelons que les propriétaires riverains des voies communales sont dans l'obligation de procéder à l'élagage des arbres bordant

la chaussée. Si un revêtement de la chaussée doit être refait, la Communauté d'Agglomération exige que l'élagage soit fait avant le début de certains travaux.

Vente de Bois

Il serait souhaitable qu'un particulier ayant vendu du bois en informe la Mairie, afin que le Maire prenne toutes les mesures nécessaires, dans le cas où le forestier emprunterait les Chemins Ruraux pour le débardage de ces bois.

En cas de verglas

Des sacs de sel sont disponibles dans chaque village : Le Bourg dans le local en face de la mairie, Treillet chez M. Frédéric ESCURE, Jarennes chez M. Robert CHAUZEIX, La Méchaussie chez M. René BOUYASSE, Estorg chez Mme Jeanne LIZEAUX, aux Rivières chez M. Alain LAGRAFEUILLE et à Blancherie chez M. Jean-Pierre COUDERT.

Liste électorale

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au 4 mars 2022 pour les présidentielles et 6 mai 2022 pour les législatives.

Elections

- présidentielles : 10 et 24 avril
- législatives : 12 et 19 juin

Numéros d'Urgence

Pompier	18 ou 112
SAMU	15
Police	17
Hôpital Urgences de Tulle :	
05.55.29.79.00 (standard)	
Hôpital Urgences de Brive :	
05.55.92.60.00 (standard)	
Centre Anti Poison TOULOUSE :	
05.61.77.74.47	
Gendarmerie Seilhac : 05.55.27.05.64	
(permanence Mardi après-midi, Jeudi après-midi et Samedi matin)	
Gendarmerie Uzerche : 05.55.73.10.09	
ERDF dépannage électrique : 09 726 750 19	

Bulletin municipal de
Beaumont
Janvier 2022

Directeurs de la publication :
Sophie Roy et le Conseil municipal
Rédaction : le Conseil municipal

Mise en page et création de la maquette : Carole Massié
Photos : Conseil municipal, Freepik
Impression par nos soins

